

Le point de suspension ou la lettre et sa jouissance

L'ouvrage de Julien Rault paru chez Cécile Defaut est consacré au point de suspension et à sa poétique. Le sous-titre indique qu'il est un essai sur le signe du latent.

Ce qu'en effet Julien Rault dégage assez vite dans sa recherche, c'est combien les trois petits points viennent dire ce qui ne se dit pas, ce qui est implicite : le palimpseste d'un quelque chose qui malgré les détours de la phrase ne parvient pas à s'inscrire, et s'efface au profit de « ... ».

Ce qui intéresse le clinicien, ou même les institutions qui les engagent au titre du nécessaire ordre social, est précisément la conséquence de ce qui ne se dit pas, ne se laisse pas traiter par un dire. Ce qui ne parvient à se réduire à la parole, il est vrai parfois, entraîne le sujet du lien social sur une pente qui lui vaudra son exclusion, sa folie ou une injonction du juge et le mènera peut-être jusqu'à la rencontre d'un clinicien. Les champs de la linguistique et de la psychopathologie se rencontrent donc assez précocement à la lecture de ce livre, et ce n'est pas la première fois dans leur histoire.

« Le signe *pervertit* la phrase, c'est-à-dire qu'il la met, du point de vue étymologique, "sens dessus-dessous"¹ », c'est Julien Rault qui nous le dit : il y a une part de perversion dans le signe. La perversion du signe, c'est-à-dire ce qui étymologiquement le détourne de sa fonction², réside dans l'écart entre ce que l'on veut dire et ce que l'on a dit, entre ce que l'on a dit, et ce qui en a été écrit. La répétition apparaît alors, dans cet écart où choit l'objet, où il file entre les mains, comme un choix forcé pour le sujet. La pulsion, détournée de son objet par le langage, n'en fera que le tour. Ne s'en saisissant toujours que partiellement, elle condamne le locuteur et l'auteur à la répétition du signe, à « mi-dire » comme le suggère le titre d'un chapitre.

Mais la répétition a ses limites pour le sujet : point trop n'en faut à celui-ci ; si le *trois* a été adopté par le code de la langue pour inscrire son point de suspension, c'est que *quatre* commençait à basculer dans l'excès : « *Il y a très certainement un sentiment de distorsion, de déviance dans l'ajout d'un quatrième terme. Avec quatre points, on bascule dans le trop, dans le déraisonnable, dans la folie (on se souvient de l'inquiétant « L'Azur ! L'Azur ! L'Azur ! » de Mallarmé). Le quatrième terme est du côté de l'excès, du*

¹ Rault, J. (2015). *Poétique du point de suspension: essai sur le signe du latent*. Nantes: Éditions nouvelles Cécile Defaut. p.53

² « Le terme *pervertir* est issu de deux termes latins (*per* qui signifie *par* et *vertere* que l'on peut traduire *tourner*). La traduction littérale serait *en tournant* ou *par détournement* » (Wikipédia.fr). A noter également que *perversio*, dans le latin chrétien du IIIe siècle, désignait l'action de « falsifier un texte », et par métonymie, de « falsifier les esprits » (CNRTL.fr).

*débordement: il inaugure, mutatis mutandis, le passage de l'énumération à l'accumulation*³ ». La répétition de la satisfaction de la pulsion trouve ainsi ses limites dans les contours où se dessine l'angoisse. De l'énumération de *Uns* comptables, on tombe alors dans l'accumulation, où « la suite de mot fait perdre pied⁴ ».

Mais si les points répétés peuvent tenter de dire quelque chose de l'angoisse, Julien Rault le souligne : le sexuel est aussi partie du point de suspension. Il est même peut-être parti de là, puisque ce sont les textes libertins qui ont amené la création d'un « point de suspension ». L'histoire est éminemment plus complexe, et Julien Rault dans son essai la parcourt en détails de façon très précise, concluant l'origine des trois petits points comme contemporaine du genre des *Ménipées*, « discours qui dit les comportements de l'excès⁵ ». Ces textes auraient en effet, les premiers, assumé le résultat des trous de la censure dans le corpus libertin, reproduisant intentionnellement ces trous par la répétition de l'inscription du point. On pourrait donc dire que les trois petits points résultent de la marque de la censure sur le sexe. Ces trois petits signes renferment en eux ce qui ne se dit pas, colorant chaque texte qui en use d'un sous-entendu prometteur, comme le fait remarquer Julien Rault qui ne recule pas non plus devant la littérature contemporaine puisqu'il cite à l'appui « Les dix règles à respecter quand on envoie un SMS », article du 23 janvier 2012 du magazine *Grazia* qui met en garde contre ce qui se trame sous les points suspendus, dans sa « Règle n°5 » : « *Ah et tant qu'on y est, il reste une chose importante à savoir sur la ponctuation : le points de suspension ont toujours une valeur sexuelle. Toujours. Non, sérieusement : toujours. Si vous écrivez à votre collègue "Regarde tes mails, je viens de t'envoyer le fichier..." , il traduira par "Je viens de t'envoyer le fichier et je tiens également à t'informer que je ne porte pas de culotte"*⁶ ».

Les éclairages sur la naissance et la fonction du point de suspension que nous présente l'ouvrage de Julien Rault permettent d'entendre nouvellement les indications de Jacques Lacan qui le menèrent à hisser *la lettre* au rang de concept analytique. Dans l'écriture se court quelque chose qui à user de la censure, permet de dire sans dire, tout en le disant quand même. La lettre véhicule la jouissance, en ce qu'elle s'en fait le godet,

³ Rault, J. (2015), *op. cit.* p.34

⁴ Chicogne, S. cité in Rault, J. (2015), *Ibid.*

⁵ *Ibid.* p.104

⁶ *Ibid.* p.81

comme il le dira dans « Lituraterre »⁷. La valeur sexuelle du point de suspension, et l'excès qu'il tente de dire viennent signer ce qui se joue autour de la lettre et dans son écriture répétée.

C'est Steven qui nous l'enseigne. Lui n'a pas écrit d'essai sur le point de suspension, mais pourtant il sait très bien de quoi il en retourne dans le signe. Hospitalisé très régulièrement en pédopsychiatrie depuis sa plus petite enfance, il présente les signes de ce que la nosologie psychiatrique a trouvé un temps à recouper sous le terme des « psychoses déficitaires ».

Steven a 16 ans, lit et écrit avec difficulté. Il peut quelques fois vous foncer dessus pour vous attraper et vous bousculer un peu, beaucoup ; parfois jusqu'à motiver des arrêts de travail. A certains moments, il vocifère dans le service une ritournelle fleurie dans laquelle se succèdent les plus belles injures de la langue française. Il demandera un jour à réaliser avec moi « un temps ordi », pareil à celui mis en place par le psychologue du service qui m'accueille le temps de mon stage.

Accédant à sa requête, Steven me demande de me placer à sa gauche quand il est sur l'ordinateur. Il veut qu'ainsi je puisse le protéger avec ma main, de la lettre « x » du clavier, afin qu'il ne soit pas tenté de taper sur la touche, étant certain de ce qui apparaîtrait à l'écran si son inscription venait à se répéter trois fois.

Steven a besoin d'un autre pour le protéger de ce qui se cache sous la lettre, qui le menace et le regarde, le happe sans parvenir à le diviser⁸. Il mobilise mon corps sur ces « temps ordi » pour recouvrir le point d'où l'horreur surgit dans l'image, car comme il le dit : « les films d'horreur, ça fait moins peur que les films de cul ».

Le langage dans l'écriture se fait le signe d'un quelque chose du vivant, qui ne peut se dire « en tout ». Cela engage donc les auteurs à l'invention, pour contourner une censure structurelle, qui fait inévitablement manquer-à-dire, signe de l'impossible rapport du mot à l'image⁹. L'absence de cette censure du non-rapport de l'image à l'objet engage le sujet sur la pente de l'insoutenable confrontation au trou provoqué par le langage sur le corps. Les effets de cette censure peuvent donc être considérés comme thérapeutiques... jusqu'à un certain point.

⁷ « Lituraterre » in Lacan, J. (2001). *Autres écrits*. Paris: Editions du Seuil. p.19

⁸ Lacan disait de la psychose qu'elle était une « ponctuation sans texte » in *Écrits*. Paris : Editions du Seuil. p.388

⁹ Mottram, E. (1980). *William Burroughs, l'algèbre du besoin*. Paris: C. Bourgeois. p.60 et s.